



# Accueil de Loisirs Municipal - Nesmy

## PROJET PEDAGOGIQUE 2016

Centre de Loisirs « Les Fripouilles »  
Accueil Péri-scolaire



## La structure



### Données générales

L'accueil de loisirs de Nesmy accueille *tous les enfants scolarisés entre 3 et 12 ans.*

Sur l'année 2013, au centre de loisirs, on enregistre 195 enfants inscrits, domiciliés sur la commune, et 7 enfants hors commune (Chaillé sous les Ormeaux...).

Globalement, les enfants se connaissent puisqu'ils fréquentent soit l'école publique ou bien l'école privée, ou encore ils se côtoient dans les associations sportives, culturelles locales. On ne relève pas de soucis majeurs par rapport aux relations entre enfants. Les enfants se mélangent facilement.

Sur l'année 2015, à l'accueil périscolaire, on enregistre 82 enfants inscrits.

### Les pratiques des enfants

Selon une étude réalisée dans la mise en place du contrat enfance jeunesse, durant leur temps libre les enfants ont trois activités phares qui sont : les devoirs, les écrans et les activités sportives. Mais l'activité à caractère individuel type jeu vidéo est régulièrement citée. Après l'école, les familles insistent tout de même sur la réalisation des devoirs.

A noter également, le taux de fréquentation en hausse de la garderie scolaire le matin et le soir. Beaucoup d'enfants, fréquentant l'accueil de loisirs, sont des habitués de l'accueil périscolaire. L'accueil périscolaire propose souvent des ateliers de bricolage en lien avec la saison, les fêtes. Ainsi, lorsque les enfants viennent à l'accueil de loisirs, ils préfèrent avoir des temps libres où ils peuvent se retrouver.

## Les souhaits des enfants

Toujours selon l'étude réalisée, globalement la pratique des activités sportives est plébiscitée sur l'ensemble des temps libres à l'exception du soir en semaine.

Les enfants de 6 à 11 ans et les familles n'émettent que très peu de souhaits pour le soir en semaine ce qui est à rapprocher d'un équilibre de vie souhaité pour chacun.

L'accompagnement fort de la commune quant à la mise en place d'activités sportives semble porter « ses fruits ».

Les souhaits d'activités sportives durant les mercredis et les petites vacances se font sentir.

D'autre part, les enfants sont très curieux et très inventifs. Ils sont demandeurs de nouvelles activités favorisant leur esprit de découverte.

De plus, ce sont généralement des enfants qui sont habitués à jouer dehors. Ils sont très friands d'activités de plein air. Ils aiment également avoir des temps libres et participer pleinement à la vie de la structure.

L'enfant vient tout simplement pour découvrir de nouvelles choses et tout ceci d'une manière ludique, récréative permettant de faire une nette coupure avec le milieu scolaire.

## Le regard des familles sur l'accueil de loisirs

L'accueil de loisirs reste avant tout pour les parents un *mode de garde*. Comme on a pu le voir dans l'analyse du territoire, on constate de plus en plus un double emploi dans les ménages. L'accueil est devenu un véritable besoin social. Les enfants peuvent venir alors par « obligation », les parents ne leur donnent pas le choix.

Notre travail consiste alors de garantir à l'accueil de loisirs sa fonction éducative et ludique, qui joue un rôle complémentaire à la famille et à l'école dans l'éducation de l'enfant. Il est donc important pour nous d'impliquer les enfants à des projets pour répondre à leurs besoins.

Cette notion de projet est d'autant facilitée puisque nous atteignons des effectifs intéressants notamment grâce à l'évolution démographique très importante. Cela permet à l'enfant de vivre en collectivité confrontant ainsi ses expériences.

Comme on a pu le constater dans l'étude de l'environnement, nous accueillons des *familles nouvellement arrivées* sur la commune qui manquent de repères sur l'environnement communal et qui s'impliquent moins sur la commune (méconnaissance des services proposés). Notre travail autour de la relation parents, enfants, animateurs prend tout son sens. Nous devons favoriser l'intégration de l'enfant mais également de la famille au sein de l'accueil de loisirs.

Les familles apprécient également le fait que nous puissions profiter des infrastructures qui sont présentes sur la ville de la Roche Sur Yon ou sur les communes environnantes (Théâtre, cinéma, musée, piscine, bibliothèque...). Ces activités qui peuvent apparaître comme des activités « de consommation » représentent des temps forts pour les enfants et permettent parfois des découvertes très éducatives. Certaines familles n'ont pas forcément la possibilité de partager ces activités avec leurs enfants. La situation géographique de Nesmy, nous permet d'accéder facilement à ce type d'activité.

## Localisation

Le centre de loisirs et l'accueil périscolaire sont aménagés dans une maison individuelle, rénovée et agrandie. Ils se situent entre l'arrière-cour de l'école publique et le parking.

## Horaires d'ouverture

Le centre de loisirs fonctionne :

De 9 h 00 à 17 h 00

Les enfants peuvent toutefois être accueillis dès 7 h 30 et jusqu'à 18 h 45.

Il est ouvert le mercredi, les petites vacances, les grandes vacances.

L'accueil périscolaire fonctionne :

De 7h30 à 8h35 et de 16h30 à 18h45.

Il est ouvert tous les jours de la semaine d'école et notamment le mercredi matin depuis la mise en place de la semaine à 4.5 jours.

## **Les locaux**

Le bâtiment a une superficie d'environ 215 m<sup>2</sup>.

Il est accessible par le parking de l'école publique.

A l'arrière du bâtiment, un jardin entièrement clôturé permet par l'intermédiaire d'un préau, l'accès à la cour de l'école publique.

- **Salle d'activité des 6-12 ans**

Salle de 57 m<sup>2</sup> qui se poursuit côté jardin par une avance vitrée. Celle-ci permet l'accès extérieur.

Cette salle sert également de lieu d'accueil pour tous les enfants.

- **Salle d'activité calme**

Cette pièce vitrée sur un côté et au plafond est accessible par la salle des petits et celle des grands.

- **Salle d'activité des 3-6 ans**

Vaste salle rectangulaire de 40 m<sup>2</sup> vitrée aux deux extrémités.

Côté rue, les baies vitrées sont munies d'un dispositif de sécurité limitant l'ouverture à 11 cm.

Côté jardin, la sortie pourra se faire par la baie vitrée.

- **Salle de sieste**

Cette pièce en bout de bâtiment est mitoyenne de la pièce d'activité des petits. Elle permet le couchage de 16 enfants.

Fenêtres occultées par des stores.

- **Sanitaire**

1 bloc sanitaire «petits »

- Accessible par l'espace petit, il comprend deux WC petits isolés et 1 douche

- 2 lavabos et 2 dévidoirs papiers

1 bloc sanitaire « grands »

- Accessible par l'espace grand, il comprend 3 WC dont 1 pour personnes handicapées.

- 1 lavabo

- **Bureau**

Ce bureau situé dans le couloir d'accueil est réservé à la direction.

Une partie vitrée dans la porte ainsi que l'installation d'une sonnette permettent une surveillance des entrées et sorties du bâtiment.

- **Kitchenette**

Avec point d'eau, frigidaire, lave-linge et plaque chauffantes.

## **La capacité d'accueil**

La capacité d'accueil :

- périscolaire est de 55 enfants
- du CLSH est de 50 enfants dont 20 de moins de 6 ans.

## **La sécurité**

- Toutes les portes sont protégées par des anti-pinces doigts
- Les sols sont lessivables
- Les portes fenêtres vitrées sont sécurisées côté rue permettant une ouverture maximale de 11 cm.
- Le chauffage se fait par des dalles au plafond
- Le jardin est entièrement clôturé à l'arrière du bâtiment.

## **Les parties extérieures**

Le jardin est en partie engazonné. Une zone de dalles au contact du bâtiment est installée.

Un préau sert d'accès à la cour de l'école. 2 WC ont été aménagés à cet endroit.

## **L'équipe d'encadrement**

Nous avons tous le même rôle : assurer la sécurité physique, morale et affective des enfants et mettre le projet pédagogique en place.

Nous avons tous des fonctions particulières :

- **Le directeur**

- L'animation de l'équipe
- L'animation des enfants
- La gestion financière, matérielle et administrative
- Les relations avec les différents partenaires
- Les relations avec les familles
- La formation des animateurs, le suivi et la validation des stagiaires
- Il est garant de la sécurité physique, affective et morale des enfants
- Il est garant de la mise en œuvre du projet pédagogique
- Il est garant des locaux et de leurs conformités
- Il rend compte de son travail à la Mairie

- Il garantit l'évolution du projet, son évaluation et sa régulation

- **Le directeur adjoint**

- Il travaille en partenariat avec le directeur, il le seconde dans son action.
- Il coordonne les équipes d'animation et veille au respect du projet.
- Il est l'intermédiaire entre l'équipe d'animation et la direction en ce qui concerne le projet pédagogique.
- Il organise l'accueil et le départ des enfants avec le directeur.
- Il a un rôle de formation des animateurs et de suivi des animateurs stagiaires.

- **Les animateurs**

- L'accueil des enfants et des familles
- L'animation des différents moments de la journée
- La préparation d'activités, leur mise en place et le rangement
- Ils sont garants de la sécurité physique, affective et morale de l'enfant
- Ils sont garants du respect des lieux et du matériel
- Ils sont garant de l'application des règles de vie
- Ils s'engagent à mettre en œuvre le projet pédagogique et les projets d'animations définis en équipe
- Ils participent aux réunions de préparation, de bilan et d'évaluation
- Ils s'efforcent de maintenir le plaisir des enfants à fréquenter l'accueil.

- **L'assistant sanitaire**

- Il doit s'assurer de la remise des renseignements médicaux et certificats médicaux
- Identifier les mineurs qui doivent suivre un traitement médical
- s'assurer que les médicaments sont conservés dans un contenant fermé.
- Tenir le registre
- Tenir à jour les trousseaux

- **Le cuisinier économe**

- Il participe à l'organisation de la vie collective et quotidienne,
- Il élabore, sous la responsabilité du directeur, les plans alimentaires en tenant compte de l'âge et des besoins des enfants et la nature des activités,
- Il assure les approvisionnements,
- Il assure la préparation des repas,
- Il applique et fait appliquer les règles en matière d'hygiène alimentaire (HACCP),
- Il travaille à la qualité des prestations.

- **La personne de service**

- Elle s'inscrit dans le projet pédagogique et contribue au bon fonctionnement du centre,
- Elle assure l'hygiène des locaux et dans ce cadre la sécurité des enfants.

Nous veillerons à ce que le travail de chacun soit respecté et valorisé.

Ainsi, les enfants le souhaitant pourront aider au service et nous tenons à ce que cette tâche ne soit jamais considérée en termes de sanction.

## Les objectifs pédagogiques

Ils sont directement inspirés du projet éducatif de la Mairie et traduisent les grandes lignes d'orientations pédagogiques que nous souhaitons développer et voir se développer au sein du centre de loisirs et de l'accueil périscolaire.

### • **APPRENDRE LA VIE EN COLLECTIVITE ET DEVELOPPER LA CITOYENNETE**

- Faire attention à l'autre :

Vivre ensemble, c'est être conscient de l'autre, de son intégrité physique et morale, de ses différences. C'est en faisant attention à son comportement, à ses paroles, à son attitude que l'on peut être attentif à l'autre : en établissant, avec les enfants, des règles de vie communes et connues de tous ; en étant, en tant qu'animateur, vigilant à l'attitude des enfants entre eux.

- Favoriser la rencontre et l'échange :

Vivre ensemble, c'est favoriser la rencontre et l'échange entre les enfants, mais aussi entre les enfants et les adultes, qu'il s'agisse des animateurs ou des différentes personnes rencontrées dans le cadre de nos activités. C'est en permettant ces temps de rencontre que l'enfant apprendra à connaître l'autre, au travers de ses différences, de ses richesses... : par le biais des temps de vies collectives (repas, goûter, grands jeux...) ; par le biais des sorties à l'extérieur du centre de loisirs ; par le biais des temps d'accueil (matin et soir), lors desquels les enfants de tous âges se retrouvent et doivent partager un lieu en commun ou du matériel.

- Favoriser l'écoute :

Vivre ensemble, c'est apprendre à écouter les autres, ses idées, ses envies et à respecter cette parole. C'est en valorisant l'écoute que nous permettrons à l'enfant de s'exprimer et à être entendu : par l'intervention de personnes extérieures ; par le biais de jeux collectifs ou d'activités manuelles ; mise en place ludique de règles de vie ; lors des réunions en fin de matinée.

- Favoriser le sens civique :

Vivre ensemble, c'est aussi partager des moments de vie collective. C'est en faisant de ces temps des moments où la politesse est de rigueur que l'enfant prend conscience de la notion de respect : en insistant lors des accueils sur l'importance du « bonjour » et du « au revoir » ; en insistant lors des repas sur l'importance du « merci » et du « s'il te plaît » ; en respectant ces règles en tant qu'animateur ; partager un moment d'échange et d'écoute, lors des réunion de fin de matinée.

### • **L'ENFANT, ACTEUR DE SES LOISIRS**

- L'enfant, capable de choisir ses activités :

Donner à l'enfant la possibilité de choisir ses activités, c'est aussi lui permettre de décider lui-même de son temps libre. C'est en lui donnant l'occasion de faire ce choix que l'enfant apprendra que « choisir » nécessite une certaine liberté, mais également une certaine obligation : celle d'aller jusqu'au bout de ses choix :

Pour les plus petits : mise à disposition des jeux, jouets, coloriages, du petit matériel... lors des activités manuelles, l'animateur prépare le matériel et l'enfant choisi ses couleurs, ses formes, ses matériaux... ; dans tous les cas, l'animateur accompagne l'enfant et ne fait pas à sa place.

Pour les plus grands : lors des réunions de fin de matinée et de la présentation de la journée avec les différentes activités mises en place. ; Plusieurs activités peuvent être proposées en même temps ; mise à disposition de livres, de jeux ou de matériel nécessaire.

- Favoriser l'expression, l'imaginaire :

Laisser l'enfant s'exprimer, c'est surtout lui permettre de trouver sa place au sein du groupe. Laisser son imaginaire vagabonder, créer, rêver ou ne rien faire fait partie des passages essentiels à la construction de l'enfant :

Pour les plus petits : laisser le matériel à disposition ; encourager l'enfant dans ses créations et ne pas l'orienter avec notre vision d'adulte ; proposer des moments et activités qui vont solliciter l'imagination, la créativité...

Pour les plus grands : être à l'écoute de leurs demandes et essayer d'y répondre ; proposer des grands jeux où leur imaginaire est sollicité ; essayer de les impliquer dans la préparation des jeux ou des spectacles.

- Vivre pleinement son temps de loisirs

Plaisir, distraction, amusement, temps libre, découverte, repos... autant de temps de loisirs, que chaque enfant doit pouvoir expérimenter lors de son séjour : en respectant les temps de repos et le rythme de l'enfant ; en proposant des activités ludiques où le plaisir de jouer et de participer soit une priorité ; en adaptant les animations (âges, horaires, durée...) ; en proposant de redécouvrir des jeux simple et collectifs.

- **L'ENFANT AU CŒUR DE NOTRE PROJET**

- Lui permettre de trouver sa place

Faire en sorte que l'enfant trouve sa place au sein de notre structure, que ce soit au centre de loisirs ou à l'accueil périscolaire, c'est avant tout le prendre en compte en tant qu'individu, avec ses besoins, ses envies, son histoire : en respectant ses rythmes, ses besoins lors de tous les temps de la journée ; en aménageant l'espace d'évolution et les lieux d'accueil ; en donnant des repères ; en étant à l'écoute de ses difficultés, de ses demandes.

- Favoriser l'ouverture à la société

Faire que l'enfant s'ouvre à la société, au monde qui l'entoure est essentiel dans sa construction : par les sorties du mercredi et des petites vacances ; par différentes activités de découverte ; avec la participation d'intervenants extérieurs ; par l'organisation d'animations spécifiques.

- L'aider à grandir :

C'est en accompagnant l'enfant, en lui expliquant, en lui montrant, en le guidant et non en faisant à sa place, qu'il pourra apprendre, expérimenter, faire seul : par le biais des activités quotidiennes (repas, rangement...) ; grâce aux règles de vie établies ensemble ; en favorisant son autonomie lors des activités.

- Se respecter mutuellement :

On attend de l'enfant du respect envers les adultes qu'il côtoie, envers les autres enfants. Il faut également que l'adulte en fasse preuve envers l'enfant : grâce aux règles de vie communes ; être en cohérence avec notre façon de nous comporter avec lui et nos attentes ou nos exigences ; en expliquant à l'enfant le motif d'une décision, d'un refus ou d'une punition ; être à son écoute.

## Le fonctionnement

### **a) La vie quotidienne**

#### **L'aménagement de l'espace**

L'aménagement de la salle permet un accès autonome aux jeux, aux jouets, aux livres et au matériel de dessin.

Des panoplies sont mises en place pour permettre aux enfants d'accéder facilement au matériel et faciliter le rangement.

Différents coins sont mis en place pour faciliter les activités : coins calmes avec livres, coins jeux de sociétés, tables pour activités...

L'affichage est organisé autour de deux espaces :

- Un espace d'information (règles de vie, programme, possibilités de sorties...)
- Un espace d'exposition (notamment pour les réalisations des enfants)



## **Inscription et réservation**

L'inscription est obligatoire, le dossier comporte :

- La fiche familiale de renseignement
- La fiche sanitaire
- L'autorisation de prélèvement SEPA accompagnée d'un RIB
- L'attestation d'assurance extra-scolaire
- L'attestation du quotient familial

Pour le périscolaire, comme pour le centre de loisirs, la réservation est obligatoire, dans un souci d'organisation et pour pouvoir respecter la législation concernant l'encadrement nécessaire des enfants accueillis. Elle peut se faire :

- Pour les mercredis : avant chaque vendredi 12H
- Pour les vacances scolaires : avant la date indiquées sur les plaquettes d'informations
- Pour le périscolaire : à la semaine avant le vendredi 12H

## **L'accueil périscolaire**

Le matin : les enfants arrivent à l'accueil conduits par les parents, qui signe un registre. Le temps d'accueil est libre, l'enfant choisi comment il veut s'occuper, l'animateur met à disposition de l'enfant les jeux, les bricolages, la peinture.

A 8h30, les enfants participent activement au rangement et se préparent pour partir à l'école.

A 8h35, nous partons de l'accueil et conduisons les enfants dans leur classe pour les maternelles et dans la cour pour les primaires.

Le soir : une animatrice prépare le goûter prévu avant.

A 16h30 départ de l'accueil pour aller chercher les enfants à l'aide du cahier de présences. Une animatrice se charge de récupérer les enfants du primaire et deux animatrices des enfants de la maternelle. En arrivant à l'accueil, les enfants passent aux sanitaires avant de prendre le goûter. Un animateur coche les enfants présents sur le cahier de présences. Avant de récupérer, l'enfant le parent indique l'heure à laquelle il est venu et il signe.

Lorsque les enfants ont terminé, ils peuvent soit allé jouer dans les salles, soit allé dehors en fonction du temps. Un animateur nettoie les tables avec des enfants volontaires.

## **Les moments clés de la journée du centre de loisirs**

- **L'accueil (Respecter le rythme de l'enfant)**

L'accueil a lieu le matin entre 7H30 et 9h00. Ce moment permet à chaque enfant d'arriver, de s'installer à son rythme, de retrouver ses copains et les animateurs. Il a la possibilité entre diverses activités : lire, jouer, dessiner, discuter, flâner...

### ***Le rôle de l'animateur :***

L'animateur est disponible et à l'écoute de chaque enfant afin de permettre un accueil individualisé. Son rôle est de permettre à chacun de se « retrouver » dans le lieu. Cela peut passer par la discussion avec un enfant, joué avec un autre, lire une histoire, faciliter la rencontre de plusieurs enfants autour d'un jeu de société... sans oublier d'être disponible auprès des parents pour une information.

Le temps d'accueil permet également de faire le lien entre le milieu familial et la vie au centre de loisirs.

- **L'activité du matin (Permettre de vivre pleinement son temps de loisirs. Favoriser la participation de chacun)**

Nous proposons des activités dans différents domaines :

- Le jeu, sous ses différentes formes (jeux sportifs, jeux d'équipe, jeux de société, jeux de fiction, de construction, grands jeux...)
- Les activités d'expressions manuelles, artistiques, plastiques, dramatiques...
- Les activités de découverte (sorties, visites de musée, cinéma, théâtre, découverte du milieu rural, découverte d'autres milieux...)
- Les activités physiques et sportives
- La lecture, le conte...

***Le rôle de l'animateur :***

L'attitude de l'animateur peut être très différente, à la fois selon les activités et les buts recherchés. On distingue 4 attitudes pédagogiques : Favoriser, Faire faire, Faire avec et laisser faire.

On peut passer par plusieurs attitudes, ce qui forme la démarche pédagogique.

- **« La réunion enfants-animateur » (Favoriser l'écoute, l'échange. Sensibiliser à la citoyenneté)**

Elle a lieu en fin de matinée. Elle réunit les enfants et les animateurs. C'est un temps d'échange, de parole et d'écoute, de prise de décisions sur la vie du centre. C'est aussi un moment de régulation des conflits entre enfants et entre enfants et adultes.

C'est enfin un moment où peuvent émerger des projets, se décider des activités, où chacun peut exprimer ses envies. C'est également un moment où un « gros » rangement est effectué.

***Le rôle de l'animateur :***

L'animateur est présent avec les enfants et favorise les moments d'échange.

- **Le repas (Favoriser la participation de chacun, le sens civique. Sensibiliser à l'hygiène et à une alimentation équilibrée. Développer l'autonomie et la convivialité autour du repas)**

Il réunit les enfants prenant leur déjeuner au centre et les animateurs. Les tables sont constituées par tranche d'âge pour respecter le rythme de chacun.

Nous voulons faire du repas un moment convivial, de calme et de détente.

La nourriture est de qualité, équilibrée et bien présentée. Chacun est invité à goûter.

Les enfants participent au débarrassage de la table.

Nous souhaitons que le repas soit aussi un moment d'éducation à la santé (soin et hygiène, prise de conscience de l'intérêt de manger équilibré...)

***Le rôle de l'animateur :***

Le repas est un moment privilégié d'échanges. L'animateur donne l'exemple en mangeant dans la bonne humeur et en goûtant de tout. On ne force pas un enfant à manger mais on l'invite à goûter.

- **Le temps calme (Respecter le rythme de l'enfant. Permettre à l'enfant de faire ses choix)**

Le temps calme se fait généralement à l'intérieur ou parfois à l'extérieur quand le temps le permet. Pour les petits et si des plus grands le souhaite), c'est le moment de la sieste. Pour les grands, des jeux calmes sont organisés, vidéo, lecture et tous les jeux, type jeu de société, sont à disposition.

***Le rôle de l'animateur***

L'animateur est disponible auprès des enfants pour jouer, discuter, favoriser les rencontres... En effet, une présence permanente d'animateurs est nécessaire pour que ce moment reste un temps calme !

- **L'activité de l'après-midi (Permettre de vivre pleinement son temps de loisirs. Favoriser la participation de chacun)**

Idem que le matin

- **Le goûter (Favoriser la participation de chacun, le sens civique. Sensibiliser à l'hygiène et à une alimentation équilibrée)**

Temps de pause dans l'après-midi, il réunit enfants et adultes dans un climat convivial

Il permet le lien entre le temps d'activités précédents et la fin de journée.

***Le rôle de l'animateur :***

L'animateur distribue à chaque enfant (assis) sa part.

- **La fin de journée (Respecter le rythme de l'enfant. Responsabiliser l'enfant à ses affaires personnelles)**

C'est le temps d'accompagnement à la séparation avec le groupe. C'est le moment de l'au revoir », de la liaison entre le centre de loisirs et la vie familiale. On se quitte pour mieux se retrouver la prochaine fois.

Les enfants ont la possibilité de faire les activités autonomes.

***Le rôle de l'animateur :***

Les animateurs restent disponibles auprès des enfants. Mais comme le matin, il est important que l'animateur vienne à la rencontre des parents pour favoriser une relation chaleureuse. C'est le moment sur lequel les parents jugent la journée de l'accueil de loisirs.

## **Organisation du travail de l'équipe**

L'équipe se réunit une fois par semaine pendant les vacances et une fois par mois pendant le temps scolaire afin :

- D'analyser son travail en référence au projet pédagogique. Elle peut amener des changements dans le fonctionnement afin de mieux répondre aux objectifs.
- De préparer les activités.
- De mettre en place des projets.
- D'échanger sur les enfants afin de mieux répondre à leurs besoins.

Le directeur et l'ensemble des animateurs y participent. Elles sont animées par le directeur.

L'équipe a à sa disposition une documentation (fichiers d'activités, revues pédagogiques, réglementation, possibilités d'activités dans les environs, textes et documents pédagogiques...)

Chacun est garant de la mise à jour et du respect de ces outils de travail.

## **La formation.**

Le directeur et son directeur adjoint s'engagent à faire des formations professionnelles dans le cadre de l'évolution professionnelle.

La direction est garante de la formation des animateurs. Elle suit plus particulièrement les animateurs en formation (BAFA, formation professionnelle) et assure leur validation. Un protocole de suivi est mis en place avec chacun. Les critères de validation sont précisés en début de stage.

## **Les intervenants extérieurs.**

Pour la mise en place d'activités spécifiques, le centre de loisirs peut faire appel à des intervenants extérieurs. Dans ce cas, l'équipe d'encadrement reste garante de la sécurité affective et physique des enfants, ainsi que des orientations définies dans ce projet pédagogique. Les animateurs doivent malgré la présence d'un intervenant, participer à l'animation et l'encadrement de l'intervention.

## **Le centre de loisirs, partie intégrante du comité municipal enfance jeunesse.**

Le centre de loisirs, s'il correspond à une entité bien définie avec son habilitation jeunesse et sports, participe néanmoins au projet général du comité municipal enfance jeunesse.

Nous sommes parties prenantes des recherches d'action qui peuvent être menées par la municipalité. Et même si notre action au quotidien et le montage de projets nous demandent un investissement important en temps, il nous est nécessaires de pouvoir prendre du recul et approfondir, à l'intérieur du comité municipal et avec des partenaires, notre réflexion pédagogique.

Aujourd'hui, notre piste de travail tourne notamment autour des questions de la construction de la citoyenneté, de la responsabilisation des jeunes, de leur engagement dans des projets.

### **b) Les relations**

#### **Les règles de vie**

Toute vie en collectivité implique le respect par tous de certaines règles.

Ces règles ont différents objectifs :

- Permettre la vie en collectivité, sans conflits ni rapports de forces
- Responsabiliser les enfants
- Assurer la sécurité matérielle et affective des enfants

Elles ont pour fonction d'établir un cadre en donnant des repères clairs aux enfants sur leurs droits et devoirs. Elles ont été travaillées avec les enfants. Elles sont affichées pour permettre à chacun de s'y référer facilement. Elles sont expliquées aux nouveaux enfants.

Il est aussi indispensable que l'équipe d'animation soit parfaitement cohérente par rapport à ces règles de vie et à leur application. Il serait désastreux pour l'efficacité de l'équipe que les enfants sachent que tel acte est autorisé par l'un et défendu par un autre.

Ces règles ne sont pas immuables. Elles peuvent évoluer, notamment au cours des « réunions » enfants-animateurs.

#### **La relation enfants/animateurs**

L'adulte doit créer un climat de confiance avec l'enfant et ne pas omettre de lui montrer des signes de reconnaissances.

Il pose des points de repère pour le bien être de l'enfant. Des échanges perpétuels sont donc nécessaires dans un respect mutuel. L'enfant doit se sentir sécurisé et en confiance. Nous devons permettre à l'enfant de se révéler.

## La relation enfants/enfants

L'équipe d'animation fait appliquer les règles de vie élaborer avec les enfants et veille que les enfants soient respectueux entre eux.

On veille également à développer l'esprit de solidarité entre les enfants.

## La relation animateurs/animateurs

Le respect de la personne et du travail de chacun est fondamental.

Un lien d'entraide doit exister au sein de l'équipe, autour d'une communication active et efficace.

Chaque animateur doit être en accord et cohérent avec le projet pédagogique.

Des réunions de préparation seront organisées et obligatoires.

Pour un travail productif, une réunion hebdomadaire aura lieu les jeudis à 14h.

Durant les vacances scolaires, une réunion de bilan aura lieu à chaque fin de vacances. De plus, une réunion de régulation, si besoin est, pourra être mise en place.

## Les relations direction/ animateurs

La direction est à l'écoute de toutes demandes ou questionnements de l'équipe d'animateurs.

Des bilans seront régulièrement organisés avec l'équipe d'animateurs de l'espace enfants et avec l'équipe d'animateurs de l'espace jeunes.

## Les relations avec les familles

Notre travail s'appuie sur un partenariat avec les familles des enfants et des jeunes accueillis.

Nous rencontrons les parents au moment de l'inscription afin de leur présenter notre projet. Nous développons également des rencontres régulières avec les familles, sous différentes formes :

- Réunions d'information,
- Organisation de moments festifs auxquelles les familles sont conviées...
- Nous diffusons également un programme des activités et projets.

### **c) Les activités**

#### *La conception des activités*

L'activité est un facteur pour le développement de l'enfant. L'enfant va se construire, se responsabiliser, devenir plus autonome et apprendre à maîtriser son environnement. Avant de proposer une activité, il est donc important de réfléchir à ce qu'elle apportera aux enfants :

- des apports sensoriels (écoute, observation...)
- des apports moteurs (force, précision, l'habileté, la précision)
- des apports intellectuels (la compréhension, le sens logique.)
- le développement de la personnalité (la patience, la volonté de réussir.)
- la socialisation (le travail en équipe, l'entraide...)
- et bien évidemment le **plaisir**. Ce dernier objectif doit être toujours présent dans les activités que nous organisons.

A l'opposé d'une conception de consommation, nous mettons en place des activités afin de répondre au mieux aux **besoins des enfants**.

Nous favorisons une démarche de projet, individuel ou collectif, et tentons d'inscrire les activités dans une « chaîne » afin de leur donner du sens (une activité peut en déclencher une nouvelle).

Il faut aussi équilibrer les activités : si les enfants ont le choix, ils devront pouvoir choisir entre des activités d'intérieur et d'extérieur, des activités sportives, manuelles ou d'expression...

### Les domaines d'activités

Favorable à une prise en compte globale des besoins de chaque enfant, nous proposons des activités dans différents domaines :

- Le jeu, sous ses différentes formes (jeux sportifs, jeux d'équipe, jeux de société, jeux de fiction, de construction, grands jeux...)
- Les activités d'expressions manuelles, artistiques, plastiques, dramatiques...
- Les activités de découverte (sorties, visites de musée, cinéma, théâtre, découverte du milieu rural, découverte d'autres milieux...)
- Les activités physiques et sportives
- La lecture, le conte...

A noter que lorsque l'on réalise des activités manuelles, l'objet créé peut servir à plusieurs choses :

- à décorer le centre de loisirs
- à faire des jeux
- à ramener à la maison...

L'activité manuelle prend ainsi tout son sens et permet une plus grande motivation chez l'enfant.

### Qui propose les activités ?

Les activités sont généralement retenues et organisées par les animateurs lors des réunions de préparation. Toutefois l'animateur doit faire en sorte que les enfants également choisissent leurs activités :

- En faisant des propositions en début de séjour ou au long du séjour (panneau, libre expression.)
- En évoquant des idées sur des temps informels (repas, discussion...)

On peut imaginer également que d'autres adultes proposent des activités comme le directeur, des personnes de la commune, des parents...

### Comment les enfants choisissent les activités ?

- Libre accès aux ateliers encadrés par les animateurs

### Quoi faire quand les enfants ne veulent pas s'inscrire à une activité ?

L'animateur doit mettre en place tous les moyens pour favoriser l'implication de l'enfant dans l'activité mené et le motiver à participer à cette dernière.

Si l'enfant ne souhaite toutefois pas s'inscrire, il est important de respecter ce choix. L'enfant, s'il le souhaite, pourra alors jouer seul.

Des animateurs resteront alors à proximité, sans s'incruster dans le groupe, et veilleront à la sécurité et seront disponibles à toutes sollicitations.

C'est une bonne façon, après tout, de voir si nos activités correspondent aux besoins réels des enfants (un manque d'implication peut être une bonne remise en cause).

### Quoi faire si un enfant veut quitter l'activité ?

L'attitude peut dépendre de la nature de l'activité : si cette dernière exige une participation continue (préparation d'un spectacle, par exemple), l'enfant doit rester ; sinon il peut partir après **avoir rangé** bien évidemment.

Il est impératif que les enfants sachent clairement dès le début de l'activité quelles sont les conditions de fonctionnement de cette activité pour justifier son engagement et prendre ses responsabilités.

### L'organisation d'une activité

#### **L'espace**

Les activités manuelles ne seront pas forcément menées à l'intérieur. En sortant quelques tables, l'activité peut être menée en extérieur en choisissant un endroit ombragé et en évitant trop de passage.

L'organisation joue un rôle important dans l'ambiance et dans les relations.

Des aménagements seront réalisés aussi bien à l'intérieur des locaux qu'à l'extérieur afin de créer une ambiance différente du système scolaire.

## L'évaluation

### **De la pédagogie**

L'évaluation du projet permet notamment de proposer des évolutions, de remédier aux situations problématiques. Elle constate l'articulation ou non entre les finalités définies dans le projet éducatif, les objectifs précisés dans le projet pédagogique et le fonctionnement du centre. L'évaluation permet aussi de vérifier la pertinence et la cohérence du projet pédagogique en référence au projet éducatif.

L'évaluation portera sur les objectifs, les démarches, les actions et les moyens pour en apprécier la pertinence, l'efficacité, l'efficience ou la conformité avec les intentions de l'organisateur.

Les méthodes utilisées :

- Réunion avec l'équipe d'animation
- Temps d'évaluation d'équipe
- Temps de régulation avec les enfants
- Réunion avec le comité municipal enfance et jeunesse
- Questionnaire de satisfaction auprès des familles

### **Des animateurs**

#### Au niveau individuel

L'évaluation sera basée sur le respect du présent projet pédagogique. En particulier :

- Le projet d'animation : le respecter, l'évaluer, le transformer (c'est à dire que nos activités aient un but pour les enfants)
- Le travail en équipe : respect des collègues, prise d'initiatives, participation active et constructive,
- Comportement et relation avec les enfants : être en cohérence entre ses idées et son comportement,
- Sens des responsabilités,
- Connaissance et respect de la réglementation (le directeur est à disposition en cas de doute),
- Prise en compte des remarques du directeur faites en réunion ou pendant les moments informels (accepter la critique et se remettre en question)

#### Au niveau collectif

Il conviendra de savoir si le collectif adulte a réellement constitué une équipe de travail avec de l'entraide, de la solidarité et du respect. Soyons soudés, observateurs, réceptifs, attentifs et réactifs.

## CONCLUSION

Ce projet n'est pas seulement la trame du fonctionnement, il représente également un engagement moral de la part de tous les animateurs qui mettront alors un point d'honneur à le respecter.